

Stages à domicile Eté 2026



Nos stages se déroulent sur une semaine (5 jours consécutifs) à raison d'une heure par jour au minimum. Les cours sont dispensés par des moniteurs de l'AENV à votre domicile uniquement - ou celui de vos connaissances.

Quand ?

Les stages ont lieu du lundi au vendredi (5 jours consécutifs) pendant 1 heure au moins dès la semaine du 29 juin 2026.

Pour qui ?

Nos cours sont ouverts à tous, y compris aux enfants qui ne suivent pas les cours de l'AENV, et ce, **dès l'âge de 4 ans révolus**. Les adultes peuvent également bénéficier de l'enseignement de nos moniteurs.

Deux enfants peuvent être accueillis simultanément sur un créneau de 30 min si ils ont le même niveau, donc **2 x 2 enfants maximum sur un créneau d'une heure**. Les modalités seront définies sur place avec le moniteur selon l'âge et le niveau de(s) l'enfant(s), en ayant pour objectif de garantir la sécurité des enfants confiés.

Tarifs

475 CHF pour le stage, y compris les frais administratifs et de déplacement.

Modalités d'inscription

Elles se font en priorité par email à l'adresse info@aenv.ch. Les inscriptions sont fermes et la cotisation est due une fois que vous vous êtes inscrits sur le planning.

Modalités de paiement

Le montant du stage doit être réglé avant le début du cours - par BVR uniquement. En cas de mauvais temps (température ambiante inférieure à 22° ou orage), un remboursement est prévu pour chaque jour annulé par l'AENV. En cas d'annulation avant le début du stage, les montants suivants sont dus :

- 250 CHF – en cas d'annulation jusqu'à 10 jours avant le début du stage
- 450 CHF – en cas d'annulation moins de 10 jours avant le début du stage